

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Concours Externe Bap I
Adjoint Technique de Recherche et Formation

Aide en administration scientifique et technique Session 2004

Nom:

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

SUJET D'ADMISSION - Durée : 1h30 – Coefficient 3 **Epreuve professionnelle**

DATE : 4 Octobre 2004

INSTRUCTIONS

LISEZ BIEN ATTENTIVEMENT CHAQUE QUESTION AVANT DE REpondre

Calculatrice non autorisée

Ce fascicule comporte 3 pages.

L'ensemble du sujet doit être traité avec l'outil informatique

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande à en tête de la copie mise à votre disposition. Toute mention d'identité ou tout signe distinctif porté sur toute autre partie de la copie (ou les copies) mènera à l'annulation de votre épreuve.

SUJET :

Vous travaillez au service des bourses du CROUS. Votre chef de service vous charge d'examiner les dossiers de demande de bourse ci-joints, sachant que les règles et barèmes suivants ont été fixés :

I/ Elément d'information concernant les demandes de bourses présentées par les étudiants suivants :**- dossiers à établir :**

Aline	Revenu familial	38 273 €
	Nombre d'enfants de la famille	2
	Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	2
Bernard	Revenu familial	45 301 €
	Nombre d'enfants de la famille	1
	Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	1
Christian	Revenu familial	21 683 €
	Nombre d'enfants de la famille	4
	Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	2
Dominique	Revenu familial	62 500 €
	Nombre d'enfants de la famille	3
	Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	2
Evelyne	Revenu familial	78 322 €
	Nombre d'enfants de la famille	7
	Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	3
Grégoire	Revenu familial	35 450 €
	Nombre d'enfants de la famille	6
	Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	3
Hortense	Revenu familial	51 252 €
	Nombre d'enfants de la famille	3
	Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	1
Isabelle	Revenu familial	47 320 €
	Nombre d'enfants de la famille	2
	Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	1
Jacques	Revenu familial	18 600 €
	Nombre d'enfants de la famille	3
	Nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur	2

II/ Un coefficient de minoration des revenus est applicable en fonction du nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur :

- Un enfant 0%
- Deux enfants 15%
- Trois enfants 20%
- Quatre enfants et plus 30%

III/ Le plafond de revenus pris en compte pour l'attribution d'une bourse :

- 0 à 20 000 € de revenus, attribution d'une bourse de 3 000 €
- 20 à 40 000 € de revenus, attribution d'une bourse de 1 500 €
- + de 40 000 € de revenus, pas d'attribution de bourse

IV/ a- Vous devez présenter, un tableau récapitulatif des demandes en faisant apparaître , les éléments permettant de vérifier l'attribution ou non d'une bourse et le montant de celle-ci

IV/ b- Par ailleurs, vous préparerez un courrier en réponse à une famille qui ne peut bénéficier d'une bourse en indiquant les raisons de ce refus. Ce courrier sera signé par le chef de service des bourses du CROUS.

**L'ensemble du sujet doit être traité avec l'outil informatique
Vous devez remettre une disquette et un exemplaire papier**